

Crée en 1989, le Cercle d'Echanges de l'Eure est une association loi 1901 initialement dédiée aux professionnels de l'agriculture.

Ouvert 7 jours sur 7, nous disposons de 3 pôles d'activité pour répondre à la diversité des besoins de nos adhérents.

Depuis plus de 30 ans, le Cercle et son équipe s'adaptent à vos besoins et évoluent à vos côtés. Disponibilité, réactivité et bonne humeur, telles sont nos valeurs !

## SOUS TRAITANCE DE TRAVAUX AGRICOLES

Le Cercle garantit une solution sur mesure 7 jours sur 7 pour la réalisation de vos travaux agricoles. Nous vous accompagnons dans l'organisation des chantiers par la mise en relation des adhérents demandeurs (qui ont besoin de faire réaliser une prestation) et des adhérents offreurs de services : Tout matériel, toute culture

Le demandeur est responsable du chantier et l'offreur de son matériel.

## AUDIT MACHINISME

Le Cercle réalise une étude technico-économique afin d'évaluer la faisabilité de votre projet lors d'un achat, d'un renouvellement de matériel ou d'un regroupement de parc machine :

- Analyse de vos objectifs et de vos besoins
- Proposition de solutions techniques
- Impact économique de la solution retenue

## RECRUTEMENT DE PERSONNEL QUALIFIÉ EN CDD OU EN CDI

Le Cercle accompagne les entreprises dans leur projet de recrutement, depuis la définition du besoin jusqu'au suivi d'intégration du candidat recruté pour :

- Tout type de poste
- Tout secteur d'activité
- Tout niveau de qualification

Notre GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ARBORESCENCE répond aux besoins de personnel saisonnier, en surcroît de travail ou temps partagé (CDD, CDI).

## CONSEIL RH ET DROIT DU TRAVAIL

Le Cercle réalise un diagnostic RH et propose un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de votre entreprise.

## FORMATION (N° OF 28270195627)



Le Cercle conçoit et anime des actions de formation :

- Formations spécifiques au secteur agricole
- Bilan de compétences
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

## DOCUMENT UNIQUE

Pour répondre aux exigences du Code du Travail, le Cercle vous accompagne pour identifier vos risques professionnels, vous propose des solutions et vous aide à rédiger votre document unique.

- Q18 (n° d'agrément CNPP : 153/18) : risques incendie et explosion

- Q19 : contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge

## VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Le Cercle est accrédité Cofrac\* pour vérifier les installations électriques Basse Tension et Haute Tension pour tous secteurs d'activités.

\*Accréditation COFRAC N°3-0969 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## VGP LEVAGES ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Nous réalisons la vérification de vos engins, appareils et accessoires de levage, de vos engins de terrassement et de vos équipements de travail.

Suivez-nous sur nos réseaux

[@CercleEchanges](https://www.twitter.com/CercleEchanges)

